

ORTHODONTISTES

L'orthodontiste un spécialiste qualifié

Actuellement il y a environ 2200 orthodontistes en France. Un orthodontiste est un spécialiste en « orthopédie dento-faciale » (ODF) chirurgien-dentiste ou médecin stomatologiste. Il a suivi après son diplôme trois années complémentaires de formation. Il est particulièrement bien formé pour faire un diagnostic complet et traiter de façon adaptée chaque patient.

Un diplôme spécifique

Les orthodontistes doivent suivre aujourd'hui une formation complémentaire de trois ans, dispensée après l'obtention du diplôme de chirurgien-dentiste, soit au total neuf années d'études.

Par ailleurs, les médecins « stomatologistes » ont une compétence en orthopédie dento-maxillo-faciale (ODMF) et sont également des spécialistes en ODF. Ils ont acquis l'ensemble des compétences et les spécialistes en ODF ou en ODMF sont les mieux placés pour faire un diagnostic complet et prescrire un traitement adapté à chaque patient. Les spécialistes sont toujours clairement identifiés sur leur plaque professionnelle et sur leurs ordonnances par le terme « spécialiste en orthodontie » ou « spécialiste en orthopédie dento-faciale ».

Pour vous traiter de façon optimale, votre orthodontiste travaille en étroite collaboration avec :

* Votre chirurgien-dentiste

en prévenant et détectant les caries ou, dans les cas de futures prothèses, en réduisant les espaces dus à des pertes de dents, etc.

* Les oto-rhino-laryngologistes

en détectant très tôt les problèmes de nez bouché, de respiration par la bouche due à des végétations trop développées ou d'amygdales trop grandes, etc.

* Les orthophonistes, phoniâtres ou kinésithérapeutes

en demandant d'éduquer la façon d'avaler ou de placer sa langue pour obtenir un équilibre fonctionnel de la face, etc.

* Votre médecin, votre pédiatre ou tout autre spécialiste

pour un développement harmonieux lors des phases importantes de la vie, notamment la puberté.

Qui consulter ?

Trouver son orthodontiste qualifié peut parfois paraître délicat. Les annuaires téléphoniques sur Internet ne sont pas fiables et peuvent comporter des erreurs.

La page de recherche du SFSO regroupe les chirurgiens-dentistes spécialistes qualifiés en orthopédie dento-faciale (orthodontistes) et les médecins stomatologistes compétents en orthopédie dento-maxillo-faciale, adhérents du syndicat des spécialistes en orthopédie dento-faciale.

Pour accéder à leur annuaire d'orthodontistes spécialistes qualifiés, rendez-vous sur leur site grand-public : www.orthodontie-infos.fr Rubrique Conseil, onglet Annuaire.

Attention

Le simple fait pour un praticien d'utiliser le terme « orthodontie » ou « pratique limitée à l'orthodontie » ne signifie pas que celui-ci est titulaire d'une spécialité dans son domaine.

Des chirurgiens-dentistes peuvent pratiquer l'orthodontie mais ils n'ont pas suivi la formation complémentaire imposée par les autorités européennes pour se prévaloir de la qualité de spécialiste (aujourd'hui 7600 heures).

